

Service Veille et Sécurité Sanitaire et
Environnementale des Vosges

Affaire suivie par : Delphine BREEMEERSCH
Téléphone : 03 29 64 66 51
Courriel : ARS-GRANDEST-DT88-VSSE@ars.sante.fr

Epinal, le 10 novembre 2023

MADAME

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES
HAUTES VOSGES**

24, rue de la 3ème DIA

88310 CORNIMONT

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé.

MAIRIE DE ROCHESSON/CCHV

Prélèvement : 00180032
Unité de gestion : 0203 MAIRIE DE ROCHESSON/CCHV
Installation : 001827 STATION FAING BOIS (TTP)
Point de surveillance : 0000001845 SORTIE STATION FAING BOIS
Commune : ROCHESSON
Localisation exacte : ROBINET SORTIE RESERVOIR

Prélevé le : mardi 24 octobre 2023 à 08h44
par : EUROFINS, HEURTAUX ANAIS
Type d'eau : ESO A TURB. < 2 SORTIE
PRODUCTION

Analyses effectuées par : EUROFINS HYDROLOGIE EST 5401
Type de l'analyse : P1EC Référence laboratoire : 23M085410-001

Mesures terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	13,0 °C				25,00
Température de l'air	14,0 °C				
Couleur (qualitatif)	0 qualit.				
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
pH	7,7 unité pH			6,50	9,00
Chlore total	<0,05 mg(Cl ₂)/L				
Chlore libre	<0,05 mg(Cl ₂)/L				
Chlore combiné	<0,05 mg(Cl ₂)/L				

Commentaires

Résultats d'analyses	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Turbidité néphélobimétrique NFU	<0,1 NFU				2,00
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bactéries aérobies revivifiables à 22°- 68h	>300 n/mL				

INFORMATION DU PUBLIC: les analyses représentatives de l'eau mise en distribution doivent être affichées dans les 2 jours après réception (art.D.1321-104 du CSP)

Agence Régionale de Santé Grand Est - Délégation Territoriale des Vosges - 1 quartier de la Magdeleine - CS 61 019 - 88 060 EPINAL Cedex 09 -
Standard : 03 83 39 30 30 www.ars.grand-est.sante.fr

Résultats d'analyses	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bactéries aérobies revivifiables à 36°- 44h	18 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	1 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	2 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	1 n/(100mL)		0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	2			1,00	2,00
Titre hydrotimétrique	14,8 °f				
Hydrogénocarbonates	179 mg/L				
CO2 libre calculé	7,57 mg/L				
Titre alcalimétrique complet	14,7 °f				
Carbonates	<0,3 mg(CO3)/L				
Essai marbre TAC	15,19 °f				
Essai marbre TH	15,3 °f				
pH d'équilibre à la t° échantillon	7,82 unité pH				
Titre alcalimétrique	<0,5 °f				
Anhydride carbonique agressif	1,97 mg(CO2)/L				
Ecart entre pH initial et pH à l'équilibre	0,17 unité pH				
MINERALISATION					
Chlorures	1,2 mg/L				250,00
Sulfates	4,2 mg/L				250,00
Calcium	54 mg/L				
Potassium	0,5 mg/L				
Conductivité à 25°C	280 µS/cm			200,00	1 100,00
Sodium	2,7 mg/L				200,00
Magnésium	3,4 mg/L				
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES					
Carbone organique total	0,6 mg(C)/L				2,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L				0,10
Nitrites (en NO2)	<0,01 mg/L		0,10		
Nitrates (en NO3)	2,0 mg/L		50,00		
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,04 mg/L		1,00		
Orthophosphates (en PO4)	0,165 mg(PO4)/L				
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX					
Fluorures mg/L	0,26 mg/L		1,50		
PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE					
Activité Radon 222	86 Bq/L				100,00

Conclusion sanitaire sur l'ensemble des résultats

Eau d'alimentation non conforme à la limite de qualité réglementaire pour le(s) paramètre(s) microbiologique(s): faible contamination microbiologique. Les mesures correctives nécessaires doivent être prises afin de rétablir la qualité de l'eau. Une analyse de contrôle sera réalisée prochainement afin de vérifier le retour à une situation normale.

Le Directeur Général de l'Agence
Régionale de Santé Grand Est et
par délégation
La Déléguée Territoriale des Vosges



Cécile AUBREGÉ-GUYOT